

## Les enjeux théologiques de *Dilexi te*

Exhortation apostolique sur l'amour des pauvres | 09/10/2025 | toutes les Nouvelles théologiques

François Odinet

François Odinet propose une lecture théologique de *Dilexi te*, premier document du pape Léon XIV, qui place les pauvres au cœur de la mission de l'Église. Les pauvres ne sont pas d'abord des bénéficiaires de l'aide, sociale ou ecclésiale, mais des sujets spirituels et des témoins actifs de l'Évangile. Léon XIV relit dans cette perspective l'histoire de cet amour envers les pauvres et assume clairement l'héritage latino-américain et de la théologie de la libération. L'option préférentielle pour les pauvres doit être accueillie non seulement dans la pastorale de l'Église, mais dans la compréhension même du salut et du Royaume.

Le premier texte majeur du pontificat de Léon XIV s'inscrit dans une forte continuité avec celui de François : non seulement il s'agit d'un texte écrit par un pape et repris par le suivant, mais le thème peut résumer le pontificat de François, tout en donnant une couleur à celui de Léon XIV, qui commence. Le nouveau pape ouvre ainsi son pontificat en rappelant la place des pauvres dans la vie de l'Église et dans le dessein de Dieu.

Notre perspective, forcément limitée, sera simple : repérer quelques enjeux théologiques qui apparaissent dans ce document et qui contribuent à lui donner sa singularité.

### I Que nous enseigne l'histoire de l'Église ?

Le rappel de l'histoire, ancienne et récente, constitue l'essentiel du texte : le chapitre II fait mémoire de l'histoire biblique, le chapitre III recense diverses figures de l'attention aux pauvres dans l'histoire catholique, le chapitre IV suit la récente évolution de la doctrine sociale de l'Église. Prenant la suite de Benoît XVI avec *Deus caritas est* (2005) puis de François dans *Evangelii Gaudium* (2013), Léon XIV réaffirme la place centrale que tiennent les pauvres dans l'Église. C'est avec eux, affirme le nouveau pape, que l'Église accomplit pleinement sa mission :

« L'amour des pauvres [...] est la garantie évangélique d'une Église fidèle au cœur de Dieu. En effet, tout renouveau ecclésial a toujours eu parmi ses priorités cette attention préférentielle envers les pauvres » (§ 103).

Avec la Bible et les Pères, le pape rappelle que l'engagement pour la justice, aux côtés des pauvres, est un critère de la vérité du culte rendu à Dieu (§ 17), la liturgie et l'attention aux pauvres s'avérant inséparables (§ 40).

Comme on le voit, Léon XIV ne fait pas une lecture neutre de l'histoire, bien au contraire. Deux aspects le montrent en particulier.

D'une part, raconter cette histoire, c'est faire œuvre d'exhortation : le pape entend « rappeler cette histoire bimillénaire d'attention ecclésiale envers les pauvres et avec les pauvres pour montrer qu'elle fait partie intégrante du cheminement ininterrompu de l'Église » (§ 103). Revisiter l'histoire, c'est donc appeler les catholiques à se tenir à la hauteur de leur propre tradition.

D'autre part, le pape relit cette histoire à partir de perspectives très actuelles. Son récit s'avère orienté par la question de la pauvreté telle qu'elle se pose aujourd'hui. Par exemple, Léon XIV insiste sur le soin des pauvres dans les monastères, et l'interprète en des termes très contemporains : les monastères ont refusé la « culture de l'exclusion », en contribuant à une « pédagogie chrétienne de l'inclusion » (§ 56-57). Il en va de même pour l'aumône : le pape fait mémoire de la place qu'elle a tenue dans les premiers siècles (§ 43, 46), avant de la réinterpréter pour notre époque de façon différente (§ 116-121) – nous y reviendrons.

### II Les pauvres, sujets de l'histoire plutôt qu'objets de charité

Léon XIV insiste sur le fait que les pauvres ne sont pas seulement les bénéficiaires de la charité ecclésiale, mais sont des sujets de foi, de vie spirituelle. Plus largement, ils participent à l'histoire commune, même si leur place est souvent ignorée. C'est là un accent qui grandit dans le magistère pontifical : il était présent dans *Evangelii Gaudium* (§ 199), puis dans le Document final du Synode 2021-2024 (§ 19), mais trouve ici une centralité nouvelle.

Que les pauvres soient sujets de l'histoire apparaît dans la vie sociale : ils sont engagés dans une incessante résistance, qui demeure largement inaperçue (§ 14). Dès lors,

« l'expérience de la pauvreté leur donne la capacité de reconnaître des aspects de la réalité que d'autres ne réussissent pas à voir, et c'est pourquoi la société a besoin de les écouter » (§ 100).

Que les pauvres soient sujets s'avère tout aussi vrai sur le plan ecclésial. Léon XIV va jusqu'à affirmer que, lorsque nous nous approchons des pauvres, nous devons plutôt rencontrer Dieu en eux, que prétendre leur apporter Dieu, dans la mesure où les pauvres sont « maîtres d'Évangile » (§ 79). C'est précisément l'épreuve, voire la détresse que connaissent les plus pauvres, qui leur donnent une familiarité avec l'Évangile et une capacité à évangéliser (§ 102). Une telle affirmation se comprend si l'on tient compte du fait que l'Évangile a été annoncé par le Christ au contact des pauvres (§ 18-22), si bien que l'écoute de ceux-ci est nécessaire à son intelligibilité.

Pour que cette insistance sur l'être-sujet des pauvres ne se réduise pas à une pétition de principe, Léon XIV appelle l'attention sur les « communautés pauvres », qui constituent concrètement de véritables sujets au sein de l'Église (§ 100). Cette attention à ce que les pauvres soient « sujets » et non seulement « objets de charité » apparaît aussi quand le pape reprend la question de l'aumône. La priorité, selon lui, est de favoriser l'accès des pauvres à un travail digne : cela permet qu'ils contribuent à la construction partagée d'un monde commun (§ 115). L'aumône n'arrive qu'en second plan (§ 116-121), comme une manière d'humaniser les relations en les imprégnant d'amour.

### III Assumer l'héritage latino-américain

Rarement un pape aura aussi explicitement assumé l'héritage de l'Église latino-américaine, dans laquelle s'est développée la théologie de la libération. Les textes magistériels avaient déjà intégré certains concepts nés dans ce courant théologique, comme l'option prioritaire pour les pauvres, ou les structures de péché, que l'on retrouve dans *Dilexi te* (§ 16, 90, 97, 101, 121). Toutefois, l'hommage, qui occupe une part significative du chapitre IV, n'avait jamais été aussi clair. Il va jusqu'à réinterpréter en un sens favorable à ce courant l'*Instruction sur certains aspects de la théologie de la libération*, publiée en 1984, dont la tonalité était plus proche du désaveu que de l'encouragement – certes nuancé par un document du même statut, publié deux ans après.

L'option préférentielle pour les pauvres est un axe qui commande l'intégralité de *Dilexi te*. Elle désigne autant la vie de l'Église qu'un critère de justice politique. Surtout, comme ses deux prédécesseurs, Léon XIV inscrit l'option prioritaire pour les pauvres en Dieu même, qui choisit les pauvres par miséricorde et en fait les premiers bénéficiaires autant que les premiers témoins de son Royaume :

« Le salut n'est pas une idée abstraite, mais une action concrète. [...] Le Royaume de Dieu commence chez les plus vulnérables » (§ 52).

L'évêque de Rome prend donc acte de tout ce qu'un courant théologique a apporté à l'Église catholique entière. Il est intéressant de voir qu'il inscrit cet hommage à l'Église latino-américaine juste après sa relecture du concile Vatican II comme « étape fondamentale dans le discernement ecclésial sur les pauvres à la lumière de la révélation » (§ 84). Le pape se montre attentif, non seulement aux textes conciliaires, mais à l'événement du concile lui-même, en faisant mémoire du groupe « Église des pauvres », rappelé à travers son porte-parole principal que fut le cardinal Lercaro.

### IV Quelle perspective biblique ?

Quiconque termine la lecture du document aura remarqué la prégnance de Mt 25,31-46, la fameuse scène du jugement dans laquelle le Christ s'identifie aux pauvres. Elle est redoublée par une belle lecture de Mt 26,8-11 : lorsque Jésus dit à ses disciples que les pauvres seront toujours avec eux, il leur désigne un « lieu » pour le rencontrer (§ 4-5).

Pourtant, cette identification n'est pas la seule perspective : elle coexiste avec une seconde, qu'on pourrait appeler celle de la miséricorde. Elle insiste plutôt sur la liberté de Dieu, qui vient en premier vers les pauvres et qui prend leur parti dans l'histoire. L'exhortation s'ouvre ainsi sur l'adresse du Ressuscité à « une communauté chrétienne qui n'avait ni importance ni ressources », celle qui donne son titre au document : « Je t'ai aimé » (§ 1). Elle se poursuit par une citation du Magnificat, qui annonce la veine politique de nombreux passages, sur laquelle nous ne revenons pas ici.

Cette veine de la miséricorde correspond à l’option de Dieu en faveur des pauvres. Dès lors, ce qui compte n’est pas d’identifier les pauvres au Christ, mais plutôt de valoriser la relation entre les pauvres et le Christ.

Le lien entre ces deux paradigmes – l’identification des pauvres au Christ, et la miséricorde de Dieu envers les pauvres – est assuré par la relecture de l’Évangile :

« L’histoire vétérotestamentaire de la prédilection de Dieu pour les pauvres et du désir divin d’écouter leur cri [...] trouve en Jésus de Nazareth sa pleine réalisation » (§ 18).

De fait, « cette pauvreté touchait tous les aspects de la vie du Christ », jusqu’à ce qu’il expérimente « la même exclusion qui caractérise la définition des pauvres » sur la croix (§ 19). Le Christ n’est pas seulement celui que l’on rencontre dans les pauvres, il est également « Celui qui, aujourd’hui dans l’histoire, vient réaliser la proximité aimante de Dieu, qui est avant tout une œuvre de libération pour ceux qui sont prisonniers du mal, pour les faibles et les pauvres » (§ 21).

C’est ainsi que le document entier, dans ses divers accents, illustre la conviction énoncée dès le § 7 :

« Le choix prioritaire en faveur des pauvres engendre un renouveau extraordinaire, tant dans l’Église que dans la société, lorsque nous sommes capables de nous libérer de l’autoréférentialité et que nous parvenons à écouter leur cri. »

François ODINET